MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE L'ELEVAGE	
Référence du programme	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.
Maitre d'œuvre du programme	
Sources de financement	Etat Congolais, Partenaires au développement,
Budget	673 243 000 000 FCFA soit 1 196,847 millions de dollars us
Durée de réalisation	Durée en mois : 60 mois Date de démarrage : 2020 Date prévue d'achèvement :2025
Localisation du programme	Tous les départements du Congo
Parties prenantes	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche /DGE, Partenaires au développement et Exploitants.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Congo dispose de 10 millions d'hectares de terres cultivables dont environ 2% sont exploitées (FAO, 1996 et 2001). 40% de la superficie du pays, soit 12 millions d'hectares sont des formations herbeuses de savanes s'étendant de la dépression du Niari aux Plateaux Batékés qui peuvent accueillir plus de 2 000 000 de têtes de bétail. Les effectifs recensés en 2017 se chiffrent respectivement à 40 178 têtes de bovins, 226 288 ovins/caprins et 133 200 porcins. Les volailles améliorées et de races locales sont évaluées 2 949 210 têtes. Ce cheptel ne couvre pas encore les besoins des populations en protéines animales.

La dépendance vis-à-vis de l'extérieur en produits animaux se situe autour de 98,1% pour la viande bovine, 97,3% pour les volailles, 29% pour les œufs de table et 100% pour les produits laitiers. Le coût total des importations annuelles des denrées alimentaires avoisine les 600 milliards de FCFA soit environ 1 milliard de dollars (source Banque Mondiale), dont près de 70 % des produits d'élevage.

Les caractéristiques du milieu physique et les besoins de consommation augurent des perspectives favorables au développement des filières de l'élevage.

2. OPPORTUNITÉS

Le Congo bénéficie de nombreux atouts (naturels, économiques, démographiques, agro-industriels et infrastructures routières et de communication) favorables au développement de son secteur pastoral.

Images : Voies de communication terrestres

3. OBJECTIF

Accroitre les capacités de production pastorale afin de réduire les importations des denrées alimentaires d'origine animale, d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de contribuer à la diversification des recettes d'exportation.

4. STRATEGIE

La stratégie de développement du secteur agropastoral est basée sur l'approche filière.

- L'acquisition à l'étranger des animaux performants et leur distribution par le biais du crédit bétail;
- La vulgarisation et la promotion de l'insémination artificielle ;
- La protection sanitaire durable des élevages ;
- L'exonération des taxes fiscalo-douanières à l'importation des intrants ;
- La promotion et l'implantation des prestataires des services privés (cabinets vétérinaires et des services zootechniques) ;
- La spécialisation, la délimitation et la sécurisation des zones d'élevage.

5. PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Ce programme sera basé sur « l'approche filières » en vue d'améliorer les chaines de valeurs.
Les coûts de chaque filière sont indiqués dans l'histogramme ci-après :

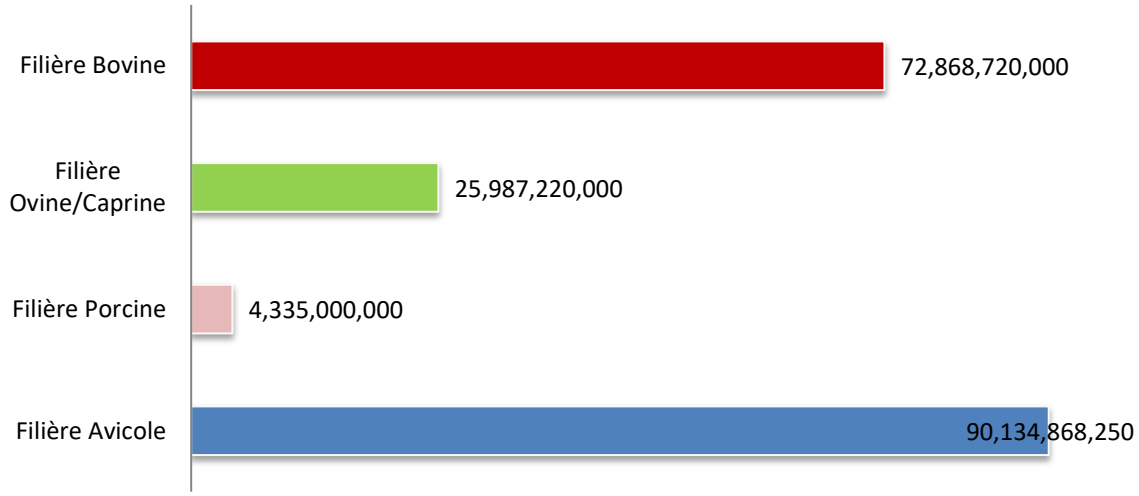

Les filières (avicoles, porcines, ovine/caprine et bovines) ont l'avantage d'avoir un marché et un milieu naturel favorables ainsi que des ressources humaines permanentes.

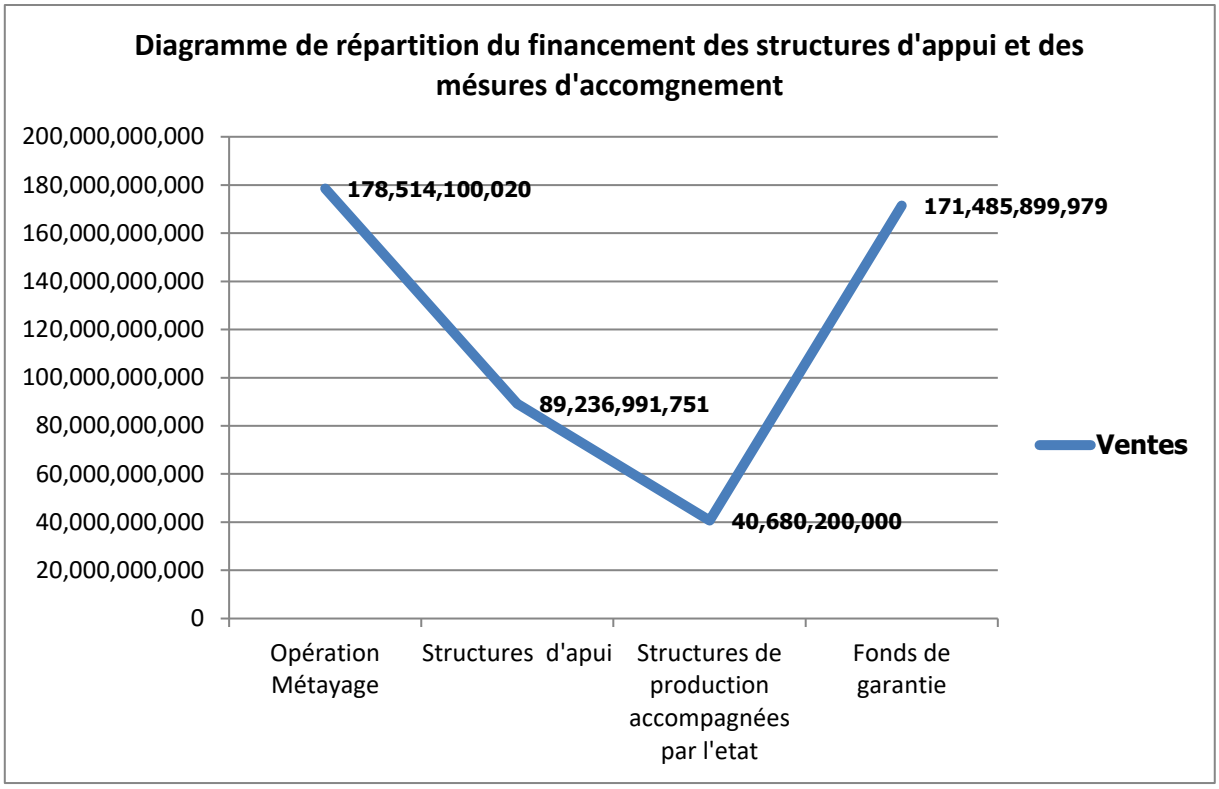

6. RESULTATS ATTENDUS

7.1. Filière avicole

- 6 600 060 reproducteurs de volaille de souche fermière sont distribués, à raison de 505 005 reproducteurs de volaille par Département, avec un sexe ratio de 23 poulettes pour 2 coquelets ;
- 233 076 nouveaux élevages sont créés à l'échelle nationale ;
- 178 303 tonnes de viande avicole seront produites à la fin du programme, réduisant de près de 50% le volume des importations.

7.2. Filière porcine

- 45 112 reproducteurs porcins sont diffusés ;
- 7 519 nouveaux exploitants sont installés ;
- 62 225 tonnes de viande porcine seront produites à la fin du programme.

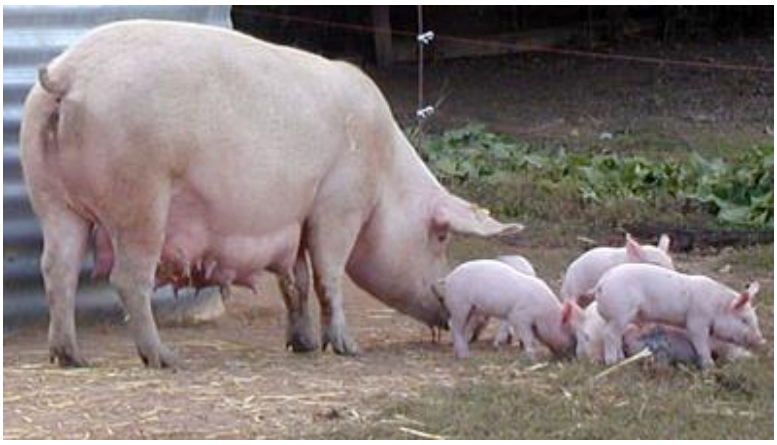

7.3. Filière ovine-caprine

- 301 920 reproducteurs ovins-caprins (201 280 caprins et 100 640 ovins) sont diffusés par le biais du Métayage ;
- 3.019 nouveaux élevages par Département sont installés (sauf Brazzaville et Pointe Noire) ;
- 6 284 tonnes de viandes ovine et caprine seront produites à la fin du programme, couvrant les besoins de consommation.

7.4. **Filière bovine**

- 60.000 reproducteurs bovins sont acquis à raison de 6.000 têtes par Département (sauf Brazzaville et Pointe Noire) ;
- 2.308 nouveaux producteurs sont installés avec un cheptel dont le sexe ratio est de 25 génisses et 1 taurillon ;
- 5 551 tonnes de viandes produites de la 3^{éme} à la 5^{éme} années réduisant les importations de près de 25% le volume des importations.

Répartition annuelle des coûts (Millions FCFA)

Projets /Programmes	Coût global (Millions FCFA)	Annuités				
		2020	2021	2022	2023	2024
		35%	20%	20%	15%	10%
Financement des filières	193 326	67 664	38 665	38 665	28 999	19 333
Financement du Centre de Métayage	178 514	62 480	35 703	35 703	26 777	17 851
Financement des structures d'appui	89 237	31 233	17 847	17 847	13 386	8 924

Financement des structures de production accompagnées par l'Etat	40 680	14 238	8 136	8 136	6 102	4 068
Fonds de garantie	171 486	60 020	34 297	34 297	25 723	17 149
TOTAL GENERAL	**673 243**	**235 635**	**134 649**	**134 649**	**100 986**	**67 324**

Financement des filières

Le coût de financement des filières s'élève à 193 325 808 250 FCFA, soit 343,68 millions de dollars US.

Financement du Centre de Métayage

Le coût total des opérations de métayage toutes espèces est estimé 178 514 100 020 FCFA soit 317,49 millions $US.

Financement des structures d'appui

Le coût de financement des structures d'appui au développement des filières s'élève à 89 236 991 751) FCFA, soit 158,71 millions de dollars US.

Financement des structures de production accompagnées par l'Etat

Le coût total des structures de production accompagnées par l'Etat s'élève à 40 680 200 000 FCFA soit 72,35 millions $US.

Fonds de garantie

L'Etat appuiera les investissements des producteurs en ouvrant des lignes de crédits à taux bonifié, pour un montant de 171 485 899 979 FCFA**,** soit 304,99 millions $US**.**

Source de financement

Montant	**Apport de l'Etat**	**Apport des PTF**	**Apport des Bénéficiaires**
673 243 000 000	**138 430 994 181**	**497 628 014 993**	**37183990827**